



## Street Art?

La photographe Béryl Libault capturant les œuvres sur les murs du 104 avenue d'Italie dans le XIIIº pour la vente organisée par la maison Boischaut Digital.

2 Dface, Dog Crush, en vente sur Artflow NFT.

Alors que la crainte de l'explosion d'une bulle spéculative se précise, la question peut sembler osée. Pourtant, le numérique est une voie pour pérenniser des œuvres par nature éphémères... et permettre aux artistes de monétiser leur travail.

Par Christian Charreyre



ifficile de passer à côté de la folie des NFT. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une nouvelle start-up ne se crée autour de cette technologie révolutionnaire (forcément révolutionnaire!), qu'un artiste ne lance sa collection ou qu'une information ne tombe pour rendre compte des montagnes russes des prix (franchement à la baisse ces derniers temps...). Et, lors des vernissages ou dans les allées des foires, le sujet est sur toutes les lèvres. Le petit monde de l'Art Urbain se sépare en trois catégories : les enthousiaste adeptes d'Oscar Wilde (« L'avenir appartient à ceux qui savent reconnaître les opportunités avant qu'elles ne deviennent évidentes ») ; les sceptiques qui sont persuadés que le phénomène ne sera qu'un feu de paille... et les indécis, qui ne voudraient pas laisser passer le train sans tenter leur chance, mais ne savent pas vraiment comment!





Grâce aux réseaux sociaux et aux NFT, un artiste peut envisager de vivre de son art plus vite qu'il ne le croit.

Benjamin Starck, artiste







Le monde de l'art et de la création va être bouleversé sur le long terme par les NFT, pour le meilleur... mais peut être pour le pire, qu'il faudra aussi éviter!

Mathilde Le Roy, fondatrice de KAZoART



La force d'une nouvelle technologie réside dans sa capacité à rendre possible ce qui ne l'était pas. Avec les NFT, l'œuvre éphémère devient pérenne et commercialisable.

Marc-Olivier Bernard, directeur de la maison de ventes Boischaut

## Une lame de fond

Mathilde Le Roy, fondatrice de KAZoART, première galerie en ligne à avoir lancé une vente de NFT, fait clairement partie des premiers. « Je suis tombée dans la marmite des NFT début 2021, et je l'avoue, ce phénomène a aussi exercé sur moi une vraie fascination, une polarisation, qui va bien au-delà de simples considérations business. Le monde de l'art et de la création va en être bouleversé sur le long terme, pour le meilleur mais aussi peut être pour le pire, qu'il faudra alors éviter ! Je ne dis pas que c'est magique, et que le premier artiste venu peut en quelques clics accéder à une aura internationale. Car le marché est déjà encombré et possède ses propres codes, qu'il faut prendre le temps de comprendre. Mais il ne répond plus aux mêmes règles. Les cartes sont rebattues, et donnent accès à la visibilité à qui sait le comprendre et s'en servir, sans conditions de ressources, d'origine, ni d'entregent ».

Pour Benjamin Starck qui, lui aussi, se dit avoir été « percuté » par la vague NFT, il est important que les artistes s'intéressent à ce nouvel univers .

« Je conseille à tous les artistes de prendre le temps de comprendre ce qui se passe sur le Web3... pas forcément d'adopter ces technologies mais au moins de savoir qu'elles existent et qu'elles sont là pour durer.





Comme l'Internet en l'an 2000, un artiste peut toujours exister aujourd'hui sans site Web mais il ne peut plus agir comme si cela n'existait pas. Les réseaux sociaux et les NFT peuvent apporter des moyens nouveaux de montrer son travail, de se connecter à plein de nouvelles communautés et de vendre son travail plus facilement. Un artiste peut ainsi envisager de vivre de son art plus vite qu'il ne le croit. L'art digital avance aussi très vite grâce aux NFT et les artistes du pinceau et de la bombe doivent explorer ces nouvelles voies de création pour enrichir leur travail, regarder des champs nouveaux de création qui sont quasi infinis ! ».

Une chance pour les street artistes
Et l'Art Urbain dans tout ça ? « Les street
artistes prennent des photos de leur travail
dans la rue pour en garder une trace
dans leur ordinateur ou leur smartphone.
Avec un NFT, ils peuvent graver cette photo
dans le marbre numérique de la blockchain et

ainsi la proposer à la vente auprès d'un public mondialisé. La propriété digitale prend ainsi 3 Graffiti Bored Ape Yacht Club #192. 5 Street Art Dublin, en vente sur Bitcoinart.

Mr Richi Barba, Fuck this see you in Paris #2, en vente sur Open Sea.

Ozuna x Alec Monopoly, Gold+, en vente sur Open Sea.

tout son sens. L'acheteur pourra posséder un peu de l'histoire officielle de cette œuvre. La technologie NFT s'installe progressivement comme le socle de la société digitale qui vient. Elle est adoptée par le monde entier et son intérêt est immense pour la communauté du Street Art. On parle ici de rareté numérique et de propriété digitale dans un monde nouveau qui viendra confirmer tout l'intérêt que nous portons à notre double digital que nous exposons déjà sur tous nos écrans : téléphone, ordinateur, Instagram, Facebook, Snapchat, TikTok, Twitch, YouTube...», explique Benjamin Starck.

Une conviction que partage Marc-Olivier Bernard, directeur général de la maison Boischaut, spécialiste des ventes aux enchères de biens immatériels, qui organise (du 15 au 22 juin, sur Interenchères Online) une vente NFT des œuvres murales du 104 avenue d'Italie à Paris, un ancien hôtel transformé en bar éphémère investi par une vingtaine d'artistes emmenés par Demoiselle MM. Sur le thème des femmes, tous les murs, les plafonds et certaines fenêtres sur 3 niveaux proposent des œuvres vivantes qui évoluent au gré des changements de luminosité





## Pour (enfin) comprendre

À la différence d'une œuvre physique, un fichier numérique se copie facilement et à l'identique. Pour assurer l'unicité et l'authenticité, il est nécessaire de lui associer un certificat, lui aussi numérique. C'est ce que permettent les NFT (Non Fungible Token, soit jeton non fongible, ce dernier terme désignant des « choses qui se consomment par l'usage et peuvent être remplacées par une chose analogue »). Ces « jetons » sont inscrits dans un registre global, géré par une technologie appelée blockchain (utilisée également pour les cryptomonnaies), qui garantit contre toute falsification et garde un historique de toutes les transactions. Le NFT fonctionne comme un titre de propriété de l'œuvre originale. Il est toujours possible d'effectuer une copie mais, comme la reproduction ou la photographie d'un tableau, sans valeur marchande

naturelle. Avec l'aide de la photographe Béryl Libault, les artistes ont pu transformer leurs fresques murales Street Art en 30 œuvres d'art numérique, qui seront proposées aux enchères avec un certificat NFT.

Pour Marc-Olivier Bernard, la complémentarité entre les deux mondes est naturelle. « Les créations des street artistes sont souvent éphémères, réalisées sur des supports généralement non transportables et pas toujours la propriété des artistes. En réalisant des photographies de haute qualité de ces œuvres et en les rendant uniques par un certificat NFT, il devient possible de vendre enfin le Street Art. La force d'une nouvelle technologie réside dans sa capacité à rendre possible ce qui ne l'était pas. Ainsi, l'œuvre éphémère devient pérenne et commercialisable ». Pour l'objection de la « virtualité » d'une œuvre numérique, le spécialiste apporte plusieurs réponses. « Tout d'abord, l'art est par nature immatériel. Lorsque vous achetez une toile, vous êtes le propriétaire du support physique mais l'artiste reste le propriétaire de l'œuvre. Il conserve légalement le droit d'en faire usage, par exemple à travers des impressions, des éditions limitées ou non, des livres d'art ou des images numériques. Et grâce aux NFT, ces images numériques peuvent être commercialisées de manière plus simple et plus cohérente. L'art n'est ainsi jamais totalement physique, ni totalement immatériel. Il est important de ne pas opposer les deux ». D'ailleurs, « pour des raisons d'éducation de marché », les ventes d'œuvres en NFT sont accompagnées d'un tirage simple. « Cela permet à l'acquéreur d'exposer directement son œuvre après l'achat. Mais il ne s'agit pas d'un tirage d'art au sens de la loi, il n'a pas de valeur marchande et ne peut être revendu seul. C'est un exemple d'impression, comme celle que l'on peut réaliser soi-même, mais d'une excellente qualité ».



## Si la bulle éclate...

À moins d'avoir passé les derniers mois sur une île déserte, impossible de ne pas avoir entendu parler de l'effondrement des NFT. « On a tous les éléments d'une "mania". Les gens achètent des choses qu'ils ne comprennent pas, souvent triviales. Et ce marché connaît d'énormes manipulations et des transactions douteuses », explique John Egan, directeur de l'Atelier BNP Paribas et observateur avisé de tous les secteurs d'investissement. Pour Mathilde Le Roy, « Tout est accéléré avec les NFT. Les transactions sont validées instantanément, on peut acheter et revendre des biens en auelaues secondes. De quoi faire monter la température et attiser l'attrait des plus joueurs d'entre nous. Les NFT stimulent cet appât du gain, ce qui vient hélas occulter les aspects vertueux de cette innovation. Car c'est bien souvent de ces excès dont on parle dans les médias. Et il est vrai que cela peut sembler déconnecté de la réalité. Je déplore clairement ces excès et ces dérives, mais pour moi, cela fait partie des bégaiements et de l'immaturité d'une innovation technologique majeure, dont les utilisateurs, encore peu nombreux, sont en train de tester les limites ». Pour Marc-Olivier Bernard, les soubresauts actuels du marché ne sont pas inquiétants. « Il y a des personnes qui, à partir de cette technologie, se sont demandées : "qu'est-ce que je peux bien fabriquer pour faire de l'argent". Nous ne sommes pas du tout dans cette optique. Nous nous intéressons

• KKSpecial, Weird Shiba #1501, en vente sur Binance.

Même Shepard Fairey a lancé sa propre œuvre NFT, Hope.

aux actifs numériques existants et nous cherchons, parmi ceux-ci, ceux qui peuvent être valorisés et vendus aux enchères. Comme dans le marché de l'art classique, les prix peuvent monter ou descendre, naturellement, mais nous ne sommes pas dans la spéculation pour la spéculation ». Une chose semble certaine, le phénomène est là pour durer. Il faudra sans doute imaginer de nouvelles formes de créativité – l'intégration du numérique dans les fresques grâce à la réalité augmentée, des NFT en 3 dimensions pour les univers virtuels... -, structurer le second marché des œuvres numériques - plus faciles à échanger que des œuvres physiques - et traverser probablement des turbulences. C'est l'un des acteurs les plus en vue de ce nouveau monde, Mike Winkelmann, plus connu sous le nom de Beeple (l'artiste numérique dont une œuvre a été vendue 69 millions de dollars) qui résume la situation : « La bulle Internet a explosé en 2001. Mais cela n'a pas tué Internet, au contraire ». Les NFT semblent bien promises à un bel avenir, et plus particulièrement pour les artistes urbains. À condition de ne pas faire n'importe quoi...